



Le temps des Réalisations

Bulletin bilingue d'informations / Bilingual News Bulletin - N° 49 mars 2018 / March 2018

Cabinet Civil de la Présidence de la République du Cameroun

Civil Cabinet of the Presidency of the Republic of Cameroon

Récepissé de déclaration N° 00000038 / RDDJ / J06 / BASC du 9 juillet 2012

Directeur de Publication / Publisher : Samuel MVONDO AYOLO

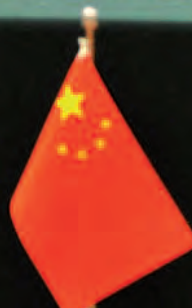


Chine-Cameroun

Amitié vraie



True Friendship



Édition spéciale

Le Chef de l'Etat en Chine

Un séjour couronné d'un succès éclatant



Du 22 au 24 mars 2018, le Président de la République, accompagné de la Première Dame, Madame Chantal BIYA, a effectué une fructueuse visite d'Etat en République Populaire de Chine, la sixième depuis son accession à la magistrature suprême. Ce séjour du Chef de l'Etat a donné à voir et à admirer la solidité et la sincérité

de la relation continue et dynamique entre la Chine et le Cameroun depuis près de cinquante ans. Les symboles, les paroles et les actes l'illustrent à suffisance.

D'abord, les symboles. Le Président Paul BIYA a été le premier Chef d'Etat africain à séjourné en Chine depuis le début

de l'année 2018. Il a été aussi le premier dirigeant étranger à être reçu par les autorités chinoises au lendemain de la clôture des sessions annuelles du Parlement chinois et de la Conférence consultative du peuple chinois à l'issue desquelles les nouveaux dirigeants de ce pays ont été choisis. Un privilège donc, réservé à un ami qui aime la Chine et que

la Chine aime. Comme le dit si bien un adage chinois : *Celui qui vous visite une fois vous honore, celui qui vous visite deux fois vous aime.*

Ensuite, les paroles. Cette visite d'Etat a marqué la première rencontre entre le Président Paul BIYA et le Président Xi Jinping. Le Chef de l'Etat chinois, faut-il le rappeler, a émis le vœu en 2017 de recevoir son homologue camerounais à Beijing. Les personnalités chinoises qui se sont succédé au Palais de l'Unité durant l'année écoulée n'ont cessé de réitérer cette invitation. C'est dire que le Président Paul BIYA jouit d'une grande estime et considération auprès de la puissance chinoise. Le 22 mars 2018 à Beijing, le Chef de l'Etat a été accueilli par le Président Xi Jinping au Grand Palais du Peuple, avec tous les honneurs dus à son rang. Tout à côté, les épouses des deux dirigeants, Madame Chantal BIYA et Madame Peng Liyuan ont assisté à ces moments exceptionnels de célébration de l'amitié entre deux peuples. Outre cet accueil grandiose, il y a eu les propos des deux Présidents. Le Président Xi Jinping n'a pas caché son admiration pour le Président Paul BIYA qu'il a si justement qualifié « *d'homme d'Etat chevronné* » et de « *partenaire majeur* » de la Chine. Pour couronner le tout, le Président Xi Jinping a attribué au Président Paul BIYA le titre de « *Grand ami de la Chine* ».

En retour, le Chef de l'Etat a

souligné la qualité du partenariat entre les deux pays, fondé sur la solidarité et le respect mutuel. Le Président Paul BIYA a salué le concours décisif de la Chine à la réalisation de nombreux projets de développement économique et social au Cameroun. « *La Chine est devenue l'un des partenaires stratégiques du Cameroun* », s'est réjoui le Chef de l'Etat. Le Président Paul BIYA a exprimé le désir du Cameroun d'adhérer au projet des « *nouvelles routes de la soie* », cher au Président Xi Jinping, et qui a pour ambition d'interconnecter les politiques, les infrastructures, le commerce, les finances et les peuples de par le monde.

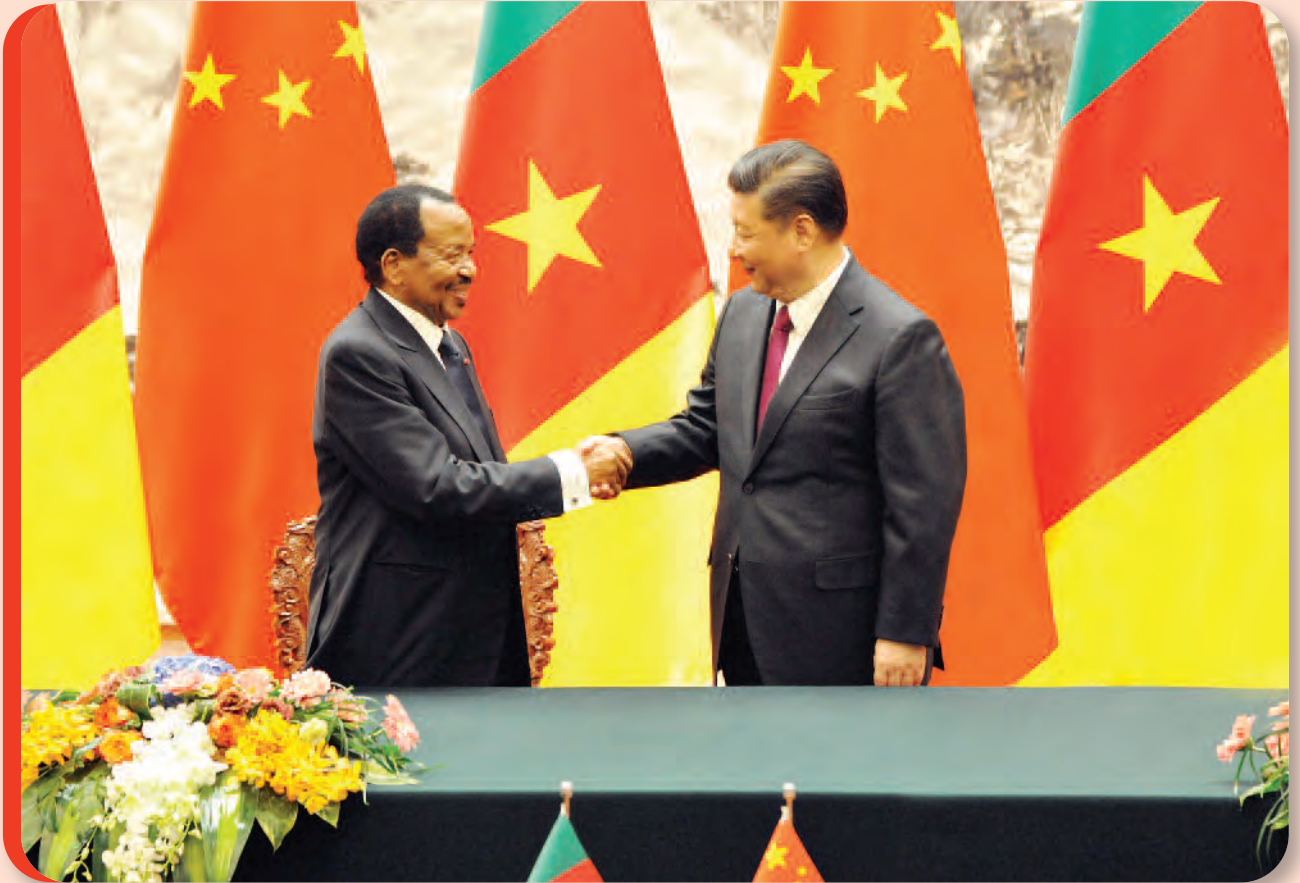
En somme, dans les paroles des deux Chefs d'Etat, on a noté une convergence de vues qui va permettre à coup sûr à la relation sino-camerounaise de franchir un nouveau palier. Les autres rencontres de haut niveau du Chef de l'Etat avec respectivement le Président de l'Assemblée Nationale Populaire et le Premier Ministre n'ont fait que confirmer cette tendance.

Enfin, les actes. Cinq nouveaux accords de coopération économique et technique ont été signés lors de cette visite d'Etat. Ils s'agit de l'accord sur le fonds d'aide pour les trois prochaines années, un don sans contrepartie de la partie chinoise à la partie camerounaise d'une valeur de plus de 400 milliards de FCFA, soit 334 milliards FCFA pour 2018 et 84

milliards pour les trois prochaines années, le mémorandum d'entente sur le développement des ressources humaines et le transfert de technologie, l'accord sur les capacités de production, le protocole d'accord sur le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine des infrastructures et l'accord sur le projet d'adduction en eau potable dans neuf villes du Cameroun, phase II.

A côté de cette coopération interétatique fructueuse, le Président Paul BIYA a relevé la nécessité de voir se renforcer les relations entre les secteurs privés camerounais et chinois. La présence dans la suite du Chef de l'Etat des responsables du patronat et de la Chambre de Commerce et de l'Industrie illustre parfaitement cette volonté présidentielle. Comme il l'a fait en d'autres occasions, le Président Paul BIYA s'est mué en redoutable promoteur de la destination Cameroun, vantant les atouts naturels de son pays et exposant les nombreuses facilités offertes par l'environnement des affaires aux investisseurs étrangers. En visitant quelques géants de la puissante technologie chinoise, le Président de la République a montré que son pays reste ouvert aux investisseurs chinois. Il revient désormais au Gouvernement et surtout au secteur privé de poursuivre ce bel et nouvel élan.

President BIYA reinforces Strategic Partnership with China



The fastening of the 47-year-old Yaounde-Beijing diplomatic cord has been solidified. Three hectic days (22-24 March 2018), were enough for President Paul BIYA to achieve this feat under the canopy of a State Visit on the invitation of his Chinese counterpart - His Excellency Xi Jinping.

It was the first-ever meeting between Cameroon's Head of State and the President of the People's Republic of China. Yet, the high-level encounter at the northern wing of the Great Hall of the People, was

an accomplished mission for both leaders who selflessly raised the longstanding and friendly bilateral relations to a higher echelon.

Consequently, H.E. Xi Jinping elevated the Head of State to the prestigious rank of "A Great Friend of China". This was materialised following the signing of five development agreements. These include:

1. An economic and technical cooperation agreement between the governments of Cameroon and China;
2. A Memorandum of understanding

on the development of human resources;

3. A protocol agreement to reinforce cooperation on infrastructural development between the Chinese Ministry of Trade and Cameroon's Ministry of the Economy, Planning and Regional Development;

4. A capacity-building framework agreement on production between the National Development and Reform Commission of the People's Republic of China and Cameroon's Ministry of the Economy, Planning and Regional Development;

5. A Concessional Loan agreement between the Exim Bank of China

and Cameroon to cover phase two of the potable water supply project in nine towns in Cameroon.

China will thereby pump in 400 billion Francs CFA to Cameroon for a three-year period, with the first instalment being 334 billion FCFA this year. This justifies China's position as the largest trading partner - the first investor in Cameroon.

President Paul BIYA also held high-level meetings with other political and economic leaders in Beijing and Shanghai to sharpen Sino-Cameroon cooperation ties. He held talks with Mr. Li Zhanshu –

Chairman of the Standing Committee of the National People's Congress (NPC), Prime Minister Li Keqiang and the Mayor of Shanghai.

On the economic front, H.E. Paul BIYA paid a visit to the following establishments: the International Center for Bamboo and Rattan in Beijing; the Huawei exhibition centre in Beijing; the headquarters of StarTimes - a Chinese multinational media company; and the Commercial Aircraft Corporation of China Ltd (COMAC) in Shanghai.

The Head of State was accompanied by First Lady Chantal BIYA, who met with her Chinese counterpart Mrs. Peng Liyuan in Beijing in her capacity as UNESCO's Goodwill Ambassador for Education and Social Inclusion, and Special Ambassador of UNAIDS. She was also by her husband at the west entrance of Tiananmen Square during the wreath laying ceremony - a homage to Chinese heroes.



Le film d'une visite d'Etat réussie



A bright and friendly Beijing skyline opened President Paul BIYA's three-day State Visit to the People's Republic of China.



President Paul BIYA and Mrs. Chantal BIYA were received at the Beijing International Airport by Chinese Vice-Minister for African Affairs, Chen Xiaodong.



A gracious welcome to President Paul BIYA - "A Great Friend of China".





Accueil par l'Ambassadeur du Cameroun en Chine, Martin Mpana, et son épouse.



L'Ambassadeur de Chine au Cameroun, Wei Wenhua, et son épouse.



First contact in total conviviality at the northern wing of the Great Hall of the People.



Deux hommes d'Etat à la grande vision pour leurs pays respectifs.



L'exécution des hymnes nationaux.



Sino-Cameroon relations have resisted the test of time.



Les deux Premières Dames, témoins privilégiés d'un grand moment de l'histoire de l'amitié sino-camerounaise.



Keen inspection of the meticulously mounted guard of honour by both leaders who share a convergent view on security matters.



Rigueur et discipline dans les rangs...



Satisfaction des deux Chefs d'Etat au terme d'une belle cérémonie de revue des troupes.



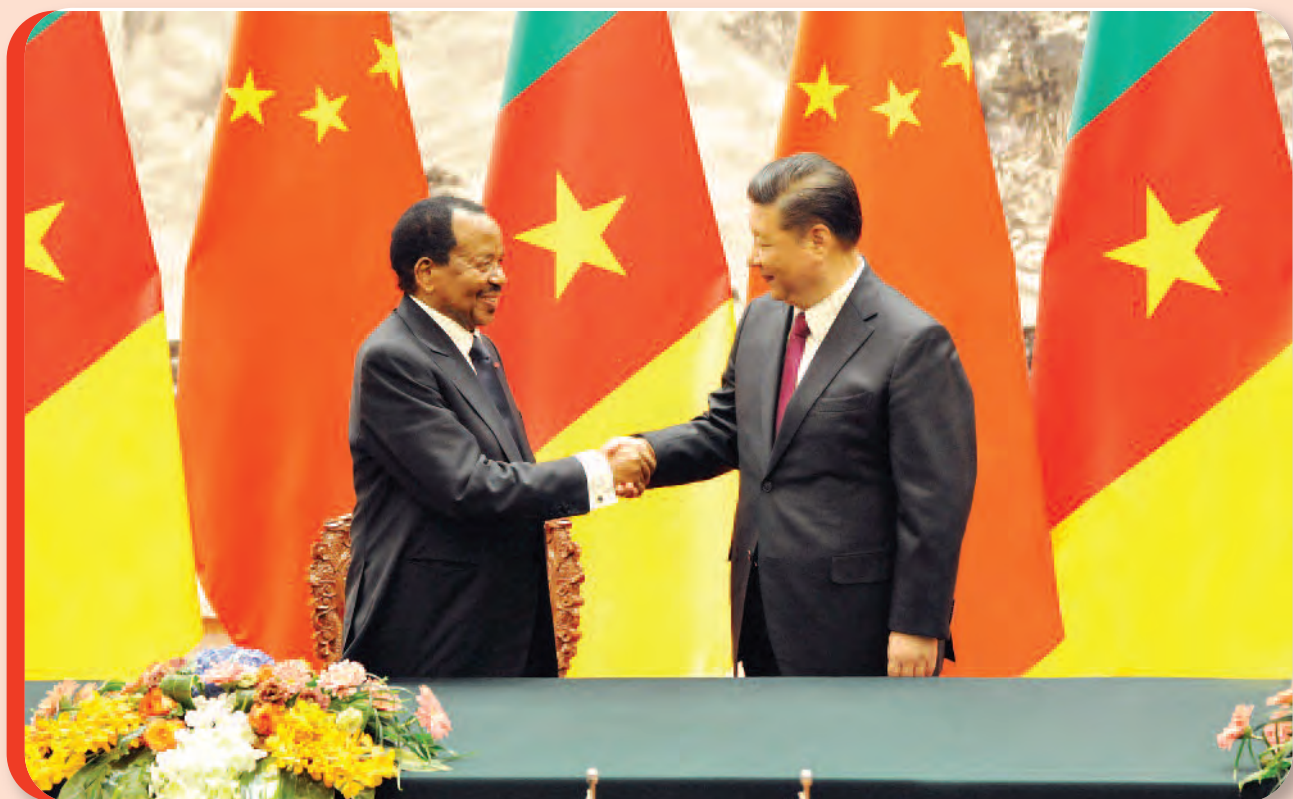
200 Chinese children angelically sang a patriotic song to hail President Paul BIYA for his stewardship at the helm of affairs in Cameroon.





La signature des accords de coopération pour consolider le partenariat.





Paul BIYA - Xi JINPING : convergences de vue pour d'heureuses et nouvelles perspectives de partenariat.



Séance de travail entre les deux Chefs d'Etat et leurs délégations respectives pour bien fixer les nouveaux axes du partenariat.



*Madame Chantal BIYA et Madame PENG LIYUAN,
actrices de l'amitié et du partenariat entre le Cameroun et la Chine.*





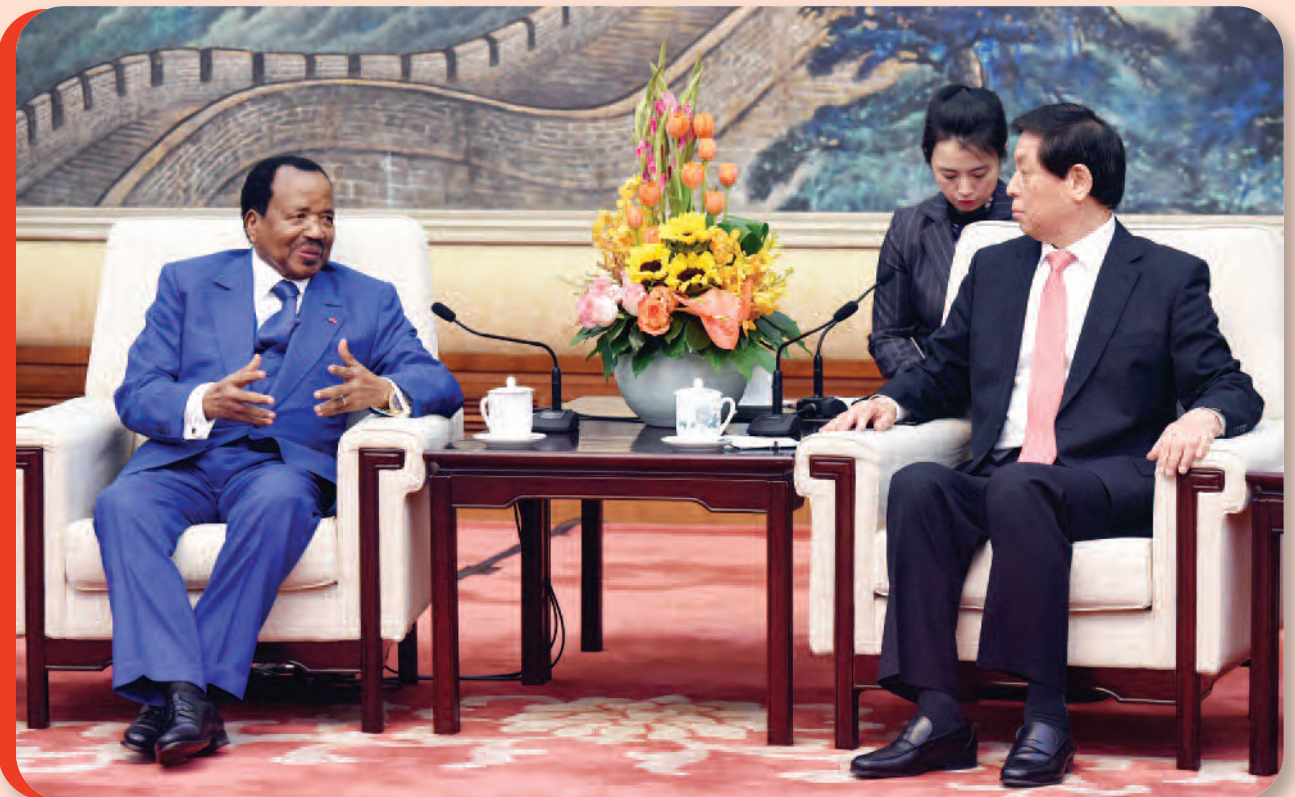
La Première Dame du Cameroun, Madame Chantal BIYA, devant un tableau représentant le grand timonier Mao Tsé-toung, en marche avec son peuple vers le prodigieux développement de la Chine.



Madame Chantal BIYA devant l'un des plus grands pianos du monde au Grand Palais du Peuple.



Rencontre entre le Président de la République, Paul BIYA, et le Président de l'Assemblée Nationale Populaire, Li Zhanshu.



Des échanges fructueux entre le Chef de l'Etat et son hôte.



Le Président de la République avec le Premier Ministre Li Keqiang.



Revue d'une excellente coopération appelée à franchir une nouvelle étape.



Dépôt d'une gerbe de fleurs par le Couple Présidentiel Camerounais au Monument aux héros du peuple chinois à la Place Tian'anmen.



The Head of State and officials of the International Center for Bamboo and Rattan in Beijing.



Chinese expertise in the transformation of bamboo and rattan can inspire interested persons in Cameroon; where the processing of these products is still at the artisanal stage.



The Cameroonian leader was a special guest at the Huawei exhibition centre in Beijing. The tech giant is Cameroon's partner through Cameroon Telecommunications (CAMTEL).



Découverte d'un spécimen de la fibre optique à Huawei Technologie.



At the headquarters of StarTimes - a Chinese multinational media company, which is championing the rehabilitation of CRTV.



An assurance to accompany CRTV throughout the 2019 Africa Cup of Nations in Cameroon.



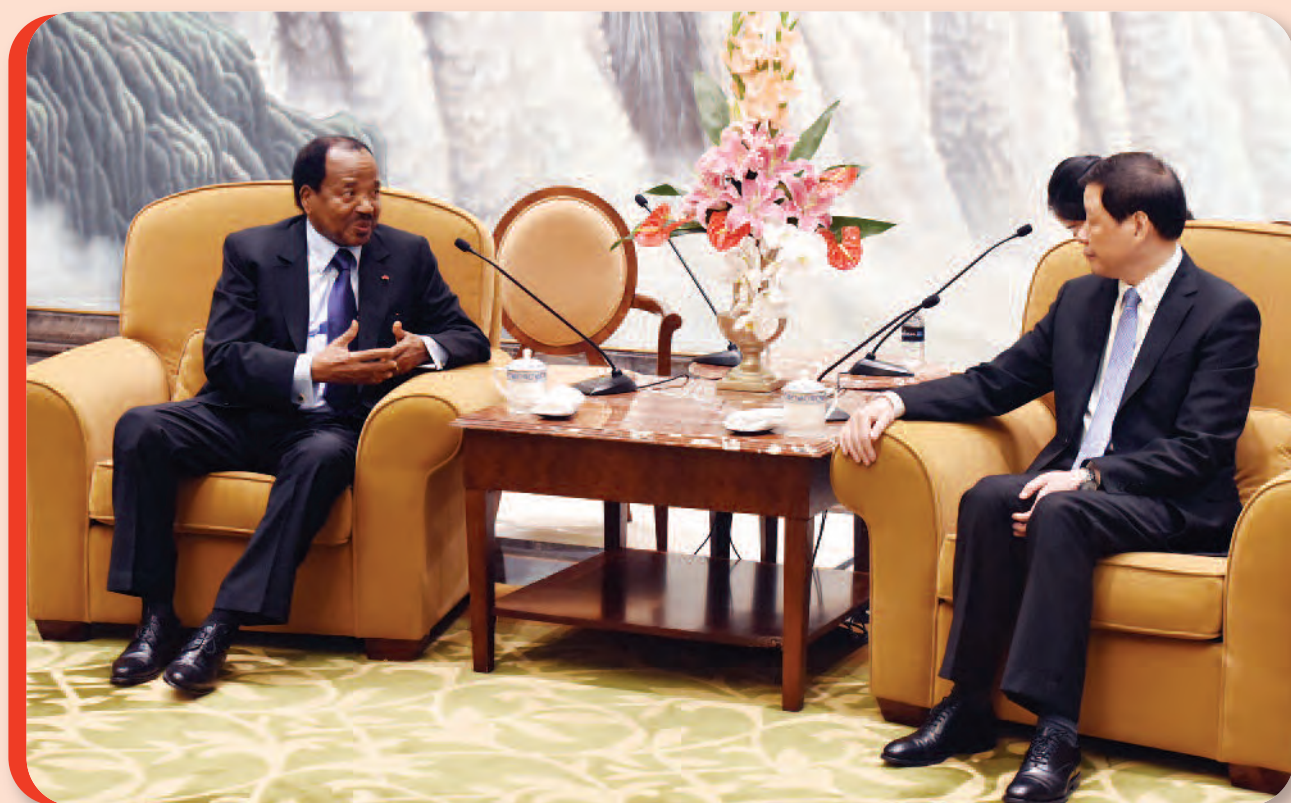
Départ du Couple du Présidentiel de Beijing, le 24 mars 2018.



Merci Beijing.



Bienvenue à Shanghai.



Rencontre avec le maire de Shanghai, Ying Yong.



A Shanghai, le Président Paul BIYA a visité l'entreprise "Commercial Aircraft Corporation of China Ltd" (COMAC), un constructeur chinois d'avion.



Le Chef de l'Etat dans le cockpit d'un avion de la COMAC.



Le Couple Présidentiel apprécie le confort des avions COMAC.



République du Cameroun

*Le Président
de la République*

Yaoundé, le **24 MARS 2018**

Monsieur le Président,

J'ai le réel plaisir, au moment de quitter votre Grand et Beau pays, au terme de ma visite d'Etat, de vous adresser mes sincères remerciements pour les délicates marques d'attention dont mon Epouse, la délégation qui m'accompagne et Moi-même avons été l'objet.

Je tiens à vous redire combien j'ai été heureux d'honorer votre invitation, qui m'a permis d'effectuer ma sixième visite officielle en République Populaire de Chine, peu de temps après votre brillante réélection à la Magistrature Suprême de votre pays.

Cette visite d'Etat a été marquée par nos échanges denses et profonds, des visites édifiantes de grandes entreprises et des rencontres enrichissantes. De la capitale Beijing à la mégalopole Shanghai j'ai pu, une fois de plus, apprécier l'hospitalité et le génie du peuple Chinois, lequel s'abreuve à la source d'une glorieuse civilisation plusieurs fois millénaire.

À
Son Excellence XI JINPING
Président de la République Populaire de Chine
Secrétaire Général du Parti Communiste Chinois

BEIJING

J'ai l'intime conviction, qu'à l'issue des entretiens que j'ai eus avec Vous-même et les Hautes Personnalités Chinoises, ma visite d'Etat ouvrira d'heureuses et nouvelles perspectives de partenariat entre nos deux Nations.

Aussi, je vous réitère ma disponibilité et l'engagement de mon Gouvernement, à œuvrer chaque jour davantage, à la consolidation et à la diversification des excellentes relations d'amitié et de coopération qui existent entre le Cameroun et la Chine.

Veillez agréer, **Monsieur le Président**, les assurances renouvelées de Ma très haute considération.-



Paul BIYA

Les actes du Chef de l'Etat dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations

Au mois de mars 2018, le Président de la République a signé 37 décrets et 44 arrêtés. Certains de ces textes sont répartis dans deux des quatre principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations.

Pôle de la Gouvernance

Décret N°2018/188 du 01 mars 2018 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. 21ème Brigade d'Infanterie Motorisée, Etat Major : Colonel Wambo Foko Fidèle; 51ème Brigade d'Infanterie Motorisée, Commandant : Colonel Mpanz Ndjem Michel.

Décret N°2018/189 du 01 mars 2018 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Commandement des Ecoles et Centres d'Instruction de la Gendarmerie Nationale. Commandant : Colonel Yebo Jean Paul.

Décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement

Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement.

Décret N°2018/192 du 02 mars 2018 portant nomination d'un Secrétaire Général Adjoint de la Présidence de la République. Monsieur Elung Paul Che.

Décret N°2018/193 du 02 mars 2018 portant nomination du Directeur du Cabinet Civil de la Présidence de la République. Monsieur Mvondo Ayolo Samuel.

Décret N°2018/194 du 02 mars 2018 portant nomination du Directeur Adjoint du Cabinet Civil de

la Présidence de la République. Monsieur Baboke Oswald.

Décret N°2018/196 du 09 mars 2018 portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction d'un échangeur dans l'arrondissement d'Obala, villages Nkolmelen et Ekoumdouma, au lieu-dit « Carrefour Obala », dans le département de la Lekié, région du Centre.

Décret N°2018/197 du 12 mars 2018 portant reversement de Monsieur Balga Jean Paul dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 2ème échelon.

Décret N°2018/198 du 12 mars 2018 portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Grade de Commandeur : Monsieur Ndongo Charles Pythagore, Directeur Général de la Cameroon Radio Television (CRTV) à Yaoundé. Grade d'Officier : Monsieur Belibi Alain Jean Chrysostome, Directeur Central du pôle radio (CRTV) à Yaoundé. Grade de Chevalier : Monsieur Wongibe Emmanuel, Directeur Général Adjoint de la Cameroon Radio Television (CRTV) à Yaoundé.

Décret N°2018/199 du 12 mars 2018 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Grade de Chevalier Mme Bisseck Perpétue Mireille

épouse Eyouck Nyebel, chef de Division des nouveaux médias/CRTV/Yaoundé; Mme Mballa Adèle, chef de Division de la Communication CRTV/Yaoundé; M. Cherif Ibrahim, Directeur Central du pôle TV/CRTV/Yaoundé; M. Chia Theophilus Salifu, Directeur Central Technologies et Solution CRTV; M. Ekukule Esong Robert, Technical Adviser N°1 to the Director General of CRTV; M. Mbia Augustin Ambroise Charles, Médiateur à la CRTV.

Décret N°2018/200 du 12 mars 2018 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Grade de Chevalier : Sa Majesté Benga Paul Daniel Gustave ; Sa Majesté Mouelle Kombi Guillaume ; Sa Majesté Ngodi Moulongo Albert.

Décret N°2018/201 du 12 mars 2018 portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Monsieur Lamfu Johnson Ngam, ex-otage des sécessionnistes.

Décret N°2018/202 du 12 mars 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Dontsop Paul, ancien Ministre et Ambassadeur, élevé à la dignité de Grand Officier de l'Ordre de la Valeur.

Décret N°2018/203 du 12 mars 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Feu Jiesip Kouokap Joseph, Chef supérieur du

groupement Bandrefam, élevé à la dignité de Grand Cordon de l'Ordre du Mérite Camerounais.

Décret N°2018/204 du 12 mars 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Feu Yene Ossomba Victor, ancien Gouverneur et ancien Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale, élevé à la dignité de Grand Cordon de l'Ordre du Mérite Camerounais.

Décret N°2018/205 du 12 mars 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Joseph Iban Atanga, opérateur économique et acteur politique, nommé au grade de Chevalier de l'Ordre de la Valeur.

Décret N°2018/206 du 12 mars 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Nguini Ngongo Obama Vincent, guitariste émérite, auteur compositeur et directeur d'orchestre, nommé au grade d'Officier de l'Ordre de la Valeur.

Décret N°2018/207 du 12 mars 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Feu Omba Paul, ancien Gouverneur de province élevé à la dignité de Grand Cordon de l'Ordre du Mérite Camerounais.

Décret N°2018/209 du 19 mars 2018 portant maintien en service d'un Officier de la Gendarmerie Nationale à titre exceptionnel. Colonel Hollong Etienne. L'intéressé sera admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er janvier 2020.

Décret N°2018/210 du 19 mars 2018 portant nomination d'un Magistrat du Parquet. Monsieur Mbia Emmanuel, Magistrat hors hiérarchie 2ème groupe,

précédemment Avocat Général près la Cour Suprême, nommé Procureur Général.

Décret N°2018/211 du 21 mars 2018 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Adjudant-chef-Major Lontsi Robert Guy ; Maître Principal Abdala Naina ; Maréchal des Logis Naoussi Rodrigue Daniel ; Maréchal des Logis Manre Loassam ; Soldat de 2ème classe Sardi Juvénal ; Soldat de 2ème classe Fotso Taka Armel Shesla ; Elève Gendarme Kenfack Alex Bruno ; Elève Gendarme Batoula Maxim William. Texte de citation : "Déployés dans le cadre des opérations de sécurisation des régions du Sud-ouest et du Nord-Ouest, ces militaires et gendarmes ont courageusement sacrifié leurs vies pour la patrie, face aux attaques des activistes sécessionnistes. Tombés sur le champs d'honneur les 24 et 27 février 2018 et les 08, 11 et 13 mars 2018 à Muyengue, Mundemba, Nguti, Batibo, Ashong et Nké, ils ont par leur bravoure, rempli avec Honneur et Fidélité leur haute mission de soldat et permis de préserver l'intégrité territoriale du Cameroun. A citer en exemple."

Décret N°2018/212 du 28 mars 2018 portant détachement d'un Magistrat. Madame Ntche Mvondo Flavie, Magistrat de 4ème grade, détachée dans les services du Contrôle Supérieur de l'Etat.

Décret N°2018/214 du 28 mars 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Kenne Godpromesse dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, titulaire du diplôme de Doctorat en automatique et traitement du signal, délivré par

l'Université de Paris XI, intégré au grade de Chargé de Cours de 2ème classe 1er échelon et promu Maître de Conférences de 2ème classe, 4ème échelon (indice 1005).

Décret N°2018/215 du 28 mars 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Foko Athanase dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur. Chargé de Cours de 1ère classe, 3ème échelon, et promu au grade de Maître de Conférences de 1ère classe 3ème échelon (indice 1240)

Décret N°2018/216 du 28 mars 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Haman Djalo dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur. Chargé de Cours de classe exceptionnelle, promu au grade de Maître de Conférences de classe exceptionnelle.

Décret N°2018/217 du 28 mars 2018 portant intégration de Monsieur Chouna Jean Rodolphe dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, intégré au grade de Chargé de Cours de 2ème classe 2ème échelon (indice 785).

Décret N°2018/218 du 28 mars 2018 portant intégration de Monsieur Tchoukoua Louis Bernard dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, intégré au grade de Chargé de Cours de 2ème classe 1er échelon (indice 715).

Décret N°2018/219 du 28 mars 2018 portant intégration de Monsieur Kenmogne Fohouo Alain dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, intégré au grade de Chargé de Cours de 2ème classe 1er échelon (indice 715).

Décret N°2018/220 du 28 mars 2018 portant intégration de

Monsieur Belinga B'Eno Charles René Emmanuel dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, intégré au grade de Chargé de Cours de 2ème classe 2ème échelon (indice 785).

Décret N°2018/221 du 28 mars 2018 portant intégration de Monsieur Bekoa Etienne dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, intégré au grade de Chargé de Cours de 2ème classe 1er échelon (indice 715).

Décret N°2018/222 du 28 mars 2018 portant admission à la retraite par anticipation de Monsieur Ahmadou Oumarou (Mle 173 585-I), Magistrat de 4^{ème} grade, 3^{ème} échelon, indice 1115 et lui allouant une pension d'ancienneté.

Décret N°2018/223 du 29 mars 2018 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Mbol Nang, Professeur; pour la période allant du 02 décembre 2018 au 02 décembre 2020.

Décret N°2018/224 du 29 mars 2018 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux du projet d'urgence d'augmentation de la production d'eau potable, au lieu-dit « *Ngoulmekong* », dans le département de la Mefou et Akono, région du Centre.

Arrêté N°0178/CAB/PR du 1er mars 2018 portant nomination d'un responsable au Ministère de la Défense. 2ème Brigade d'Infanterie Motorisée. Bureau Opérations et Instructions. Chef de Bureau : Lieutenant Colonel Messoumbe Enone Gilbert.

Arrêté N°0179/CAB/PR du 1er mars 2018 portant nomination d'un responsable au Ministère de la Défense. Légion de Gendarmerie du Littoral. Commandant en second : Colonel Boum Bissoué Raymond.

Arrêté N°0203/CAB/PR du 05 mars 2018 portant révocation de Monsieur Ghakoupain Iliassou (Mle 157 176-X), Officier de Police de 1er grade, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police.

Arrêté N°0204/CAB/PR du 05 mars 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Pokam Foka Aymard (Mle 766 879-A), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour manquements aux consignes.

Arrêté N°0205/CAB/SG/PR du 06 mars 2018 accordant délégation de signature à Monsieur Elung Paul Che, Ministre, Secrétaire Général Adjoint de la Présidence de la République.

Arrêté N°0218/CAB/PR du 09 mars 2018 Infligeant la sanction

d'abaissement de grade à Monsieur Hamadou Abdoul (Mle 702 047-M), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour absences injustifiées au service.

Arrêté N°0220/CAB/PR du 15 mars 2018 portant nomination de responsables au Programme de Formation Linguistique Bilingue. Centre Linguistique Pilote de Yaoundé: . Chargé d'études N°3 : Monsieur Sadjo Ainoa; Chargé d'études N°4 : Monsieur Nama Nama; Chargé d'études N°5 : Madame Orabi Solange. Centre Linguistique Régional d'Ebolowa. Directeur : Monsieur Ze Jacques Mathurin.

Pôle industriel de production et de transformation

Décret N°2018/208 du 16 mars 2018 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque d'Export-Import de Chine (EXIMBANK-CHINE), un Accord de prêt d'un montant de 594 000 000 yuans RMB, soit environ 53 460 000 000 de francs CFA, pour le financement du projet d'alimentation en eau potable dans neuf villes (phase II).

Le temps des Réalisations

Une publication du Cabinet Civil de la Présidence de la République

Directeur de publication: Samuel MVONDO AYOLO, *Ministre, Directeur du Cabinet Civil*

Coordonnateur : Oswald BABOKE, *Directeur Adjoint du Cabinet Civil*

Rédacteurs en Chef : Nicolas AMAYENA, *Attaché*; BANSI Victor SUYHANG, *Attaché*

Contribution : Churchill EWUMBUE MONONO, *Conseiller Technique*; Jean Lucien EWANGUE, *Attaché*; Florent Guy ELA FOE, *Attaché (Secrétariat Général de la Présidence de la République)*

Images: Elie NYAT SAF, ANDJONGO SEME, Victor YENE, Salifou CHIGHET

Appui : Jeanne d'Arc OTAM, Médard NKODO NSOULOU, Joseph Bienvenu AMOUGOU MEYONG, MBENJU John MAFANY, Dorothee DANEDJO FOUBA

Infographie: Clarisse TCHIENOU

Nomination de Sénateurs

En application des dispositions de la Constitution et de la loi portant Code électoral, le Président Paul BIYA a nommé les 30 sénateurs ainsi que leurs suppléants, à raison de trois sénateurs par région. 70 sénateurs ont été élus au suffrage universel indirect le 25 mars 2018. Les résultats officiels de cette élection, proclamés par le Conseil Constitutionnel le 5 avril dernier, ont donné le RDPC gagnant avec 63 sièges et le SDF 7 sièges. Les 100 sénateurs, issus de sept partis politiques (RDPC, SDF, UNDP, ANDP, FSNC, UPC, ANDP), vont siéger durant les cinq prochaines années pour le compte de la 2^{ème} législature du Sénat au Cameroun.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX–TRAVAIL–PATRIE

DECRET N° 2018/242 DU 12 AVR 2018
portant nomination de Sénateurs.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Constitution ;
- VU la loi n° 2012/001 du 19 avril 2012 portant Code Electoral modifiée et complétée par la loi n° 2012/017 du 21 décembre 2012 ;
- VU le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection des Sénateurs du 25 mars 2018,

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}. - Les personnalités ci-après désignées sont nommées Sénateurs pour un mandat de cinq (05) ans éventuellement renouvelable :

REGION DE L'ADAMAOUA

SENATEURS TITULAIRES

- M. MOHAMAN GABDO
- M. MOUSSA SABO
- M. DJARATOU MOHAMADOU

SENATEURS SUPPLEANTS

- M. HALIROU MAMOUDOU
- M. DAOUDA OUMAROU
- Mme ADIDJATOU

REGION DU CENTRE

SENATEURS TITULAIRES

- M. NKODO Laurent
- M. PONGMONI Jean Marie
- M. MBIDA MVODO Albert

SENATEURS SUPPLEANTS

- M. BIHINA ELOUNDOU Floribert
- M. ABANDA METOGO Valère
- M. ABESOLO NNOMO Thierry Martial



REGION DE L'EST

SENATEURS TITULAIRES

- M. ZE NGUELE René
- M. DIWALA Mony Hilarion
- Mme ABOUI Marlyse

SENATEURS SUPPLEANTS

- M. ALEOKOL Jean Marie
- M. VOUMIA Rigobert
- M. NGBA Zacharie

REGION DE L'EXTREME-NORD

SENATEURS TITULAIRES

- M. MAHAMAT BAHAR MANOUF
- M. DAKOLE DAISSALA
- M. NGABAYA TCHEF TCHEF

SENATEURS SUPPLEANTS

- M. HESSANA MAHAMAT
- M. DARWE Jean-Claude
- M. MOÛSTAPHA HALILOU

REGION DU LITTORAL

SENATEURS TITULAIRES

- M. MADIBA SONGUE
- M. ETAME MASSOMA David Siegfried
- M. NGAYAP Pierre Flambeau

SENATEURS SUPPLEANTS

- M. ESSOBMADJE Patrice
- M. KETCHANGA Célestin
- Mme NGO SING épouse DIKOBO

REGION DU NORD

SENATEURS TITULAIRES

- M. ABOUBAKARY ABDOULAYE
- Mme HAYATOU AICHA Pierrette
- M. BOUBAKARI OUSMANOU

SENATEURS SUPPLEANTS

- M. BOUBA SAMARI Bernard
- M. MOHAMADOU BAYERO FADIL
- M. NIHI DAWAYE



REGION DU NORD-OUEST

SENATEURS TITULAIRES

- Fon DOH GANYONGA III
- Fon CHAFAH Isaac
- Mme Régina MUNDI Elisabeth

SENATEURS SUPPLEANTS

- M. JAJI MANU GIDADO
- M. ATANGA Charles MUSI
- M. AGHA Martin KUM

REGION DE L'OUEST

SENATEURS TITULAIRES

- M. IBRAHIM MBOMBO NJOYA
- M. DJOMO KAMGA Honoré
- M. NIAT NJIFENJI Marcel

SENATEURS SUPPLEANTS

- Mme PABOUDAM Mariatou épouse MONTAPON.
- M. KAMDEM Didier
- M. WEMBE Samuel

REGION DU SUD

SENATEURS TITULAIRES

- M. NGALLI NGOA Pierre Henri
- M. MENYE ONDO François Xavier
- Mme BISSECK Paulette

SENATEURS SUPPLEANTS

- Mme NDO Angéline
- M. EDOU Emmanuel
- M. OYONO Robert

REGION DU SUD-OUEST

SENATEURS TITULAIRES

- Fon MUKETE ESSIMI NGO Victor
- Chief ANJA Simon ONJWO
- M. LEKE BESONGO AHAKEMFOR Philip

SENATEURS SUPPLEANTS

- Mme MAMBE Agnès
- M. MONONO Humphrey EKEMA
- Mme MBUH Lucy



ARTICLE 2.- Le mandat des Sénateurs visé à l'article 1^{er} ci-dessus commence le jour de l'ouverture de la première session ordinaire de plein droit du Sénat et s'exerce dans les conditions prescrites par la loi n° 2012/001 du 19 avril 2012 portant Code Electoral telle que modifiée et complétée par la loi n° 2012/017 du 21 décembre 2012.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

YAOUNDE, le 12 AVR 2018

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



Paul Biya
PAUL BIYA

*Totale satisfaction au terme d'une éclatante visite d'Etat
en République Populaire de Chine.*

